



Vacance de poste

L'administration communale de Goesdorf se propose d'engager pour les besoins de sa crèche :

- Un aide-éducateur (m/f) (degré d'occupation : 20 heures/semaine) à durée indéterminée

sous le régime du salarié à tâche intellectuelle établi sur base de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (en abrégé SAS).

Seront admis à concourir les candidats (m/f) qui :

- ont au moins acquis l'âge de 18 ans ;
- peuvent se prévaloir d'une connaissance adéquate de la langue luxembourgeoise, allemande et française ;
- ont participé à au moins cent heures de formation continue dans le domaine socio-éducatif (reconnues par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse).

Les candidat-e-s sont invité-e-s à postuler jusqu'au 10 décembre 2024 au plus tard.

Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- notice biographique (CV) avec photo récente ;
- extrait récent de l'acte de naissance ;
- extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de deux mois ;
- extrait du casier judiciaire « protection des mineurs » (bulletin n°5) datant de moins de deux mois;
- copie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport ;
- copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule nationale) ;
- copie des diplômes, certificats d'études et de qualification professionnelle avec, le cas échéant, la reconnaissance de l'équivalence des diplômes étrangers.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au numéro 83 92 70 - 1.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul MATHAY
Bourgmestre

Marc SIEBENALLER Échevin

Marc KEILEN Échevin